

Prévention du bruit : donnez votre avis

Le réseau routier départemental, comme son nom l'indique, est géré par le Département de Vaucluse. Le Département lance la révision du plan qui vise à repérer et à améliorer des situations sonores critiques le long d'axes particulièrement fréquentés. Il est possible de consulter le document en question et de transmettre vos observations.

Publié le 18 septembre 2025

Ce document, c'est le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Il concerne toutes les routes dont le trafic est supérieur à 8 200 véhicules par jour en moyenne. Le Département de Vaucluse, de par sa qualité de gestionnaire du réseau routier départemental, a réalisé et approuvé son PPBE en mai 2018. Sa révision (4^e échéance) est prévue au cours de l'année 2025. C'est pourquoi une consultation du public aura lieu du **lundi 18 août au lundi 20 octobre 2025**, afin que celui-ci puisse faire part de ses observations sur le projet de PPBE révisé.

Comment participer à la consultation publique ?

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement peut être consulté en cliquant ici : [Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement \(PPBE\) - Vaucluse](#)

Toute personne intéressée pourra présenter ses observations et s'exprimer par écrit, au choix :

- par courrier électronique à consultation.ppbe@vaucluse.fr
- par voie postale à l'adresse suivante :

Département de Vaucluse
Consultation publique PPBE
Pôle Aménagement - DISR - SPE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 9

Plus d'informations sur [Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement \(PPBE\) - Vaucluse](#)

*Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00*